



# Third Mental Health and Deafness World Congress 2005

Private Bag X3101

WORCESTER 6849

SOUTH AFRICA

Tel: +27 (0) 23 342 0757

Fax: +27 (0) 23 342 0087

Email: [mentalhealth@deafcare.co.za](mailto:mentalhealth@deafcare.co.za)

Web: [www.deafnet.co.za](http://www.deafnet.co.za)

---

## DECLARATION DE WORCESTER (AFRIQUE DU SUD 2005)

---

**Le 24 octobre 2005, 335 délégués de 57 pays se réunissaient à Worcester en Afrique Du sud pour le 3<sup>ème</sup> Congrès Mondial sur la Santé Mentale et la Surdit  (CMSMS) et proclamaient la pr  sente ‘D  claration de Worcester sur la Sant   Mentale et la Surdit  ’.**

**Le CMSMS 2005 exige** que tous les pays reconnaissent qu'il existe encore dans le monde de nombreuses situations comme le manque d'acc  s    l'instruction,    l'information et aux services, qui conduisent    de nombreux abus sur les personnes   g  es, les femmes et les enfants sourds. Ces situations traumatisantes ainsi que l'isolement social qui en d  coule provoquent de nombreux troubles psychiques et autres maladies mentales chez les personnes sourdes, de l'enfance    l'  ge adulte. Il faut aussi donner attention sp  ciale aux enfants sourds, ceux avec des incapacit  s multiples et de ceux qui sont traumatis  s ne sont pas n  gociables.

**Le CMSMS 2005 affirme** que de tout individu ayant droit au "respect de sa vie priv  e" et    "la libert   et la s  ret   de la personne" (en particulier les malades mentaux) il devrait   galement avoir acc  s aux services de sant  , aux consultations et    l'information dans la langue des sourds de son choix.

**Le CMSMS 2005 demande donc** que les gouvernements de tous les pays officialisent la Langue des Signes de leur pays et prennent des mesures pour que les patients sourds aient acc  s aux services de sant   dans langue de leur choix de fa  on    pouvoir participer activement, aux d  cisions concernant leur sant   physique et mentale, (pr  vention, diagnostic, et traitement. Ceci implique   galement de s'assurer que les   ducateurs qui vont enseigner aux sourds dans des centres sp  cialis  s, aient re  u une formation sp  cifique et aient appris la Langue des Signes nationale du pays o   ils vont travailler.

**Le CMSMS 2005 stipule** qu'il est essentiel d'informer les patients dans langue de leur choix pour pouvoir obtenir leur libre consentement    toute forme de traitement. Pour que nul ne soit brutalis   ou priv   de sa libert  , par exemple en cas d'admission volontaire ou forc  e en accueil psychiatrique, il est vital d'obtenir ce consentement dans la propre langue du patient sourd.

**Le CMSMS 2005 exige que** chaque pays rende obligatoire dans sa l  gislation sur la Sant   Mentale, la mise en place d'un protocole efficace et appropri   d'aide    la communication, et ce,    titre gratuit pour les patients sourds quand ils ont besoin l'acc  s    des services de la sant   mentale y compris l'hospitalisation.

Signature des 335 d  l  gu  s

Rev. A L Smit  
Directeur du Congr  s

Dr. P H de Wet  
Directeur Scientifique

Dr F B Sokudela  
Directeur Scientifique

*Dans cette d  claration le terme "sourd" inclut dur d'oreille, deafblind, et aussi bien que perte d'audition plus tard dans la vie*